



Charte du collectif

Le collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise (CGTPAG)

Le CGTPAG regroupe des syndicats (CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, Solidaires Étudiants), des organisations politiques (PAG38, PCF, PG, Ensemble!, NPA), des associations (Maison des Femmes, INDECOSA-CGT, ATTAC).

D'autres organisations peuvent rejoindre le collectif, sur la base de l'accord avec les objectifs de la charte du CGTPAG, énoncés ci-dessous.

Le fonctionnement du CGTPAG est fondé sur le consensus.

Les collectifs locaux d'habitants

Des collectifs locaux d'habitants peuvent être créés et se réclamer du CGTPAG, sur la base de l'accord avec les objectifs et les actions de ce collectif. Les membres des collectifs locaux sont des habitants de l'agglomération grenobloise. Les collectifs locaux choisissent leur mode de fonctionnement qui doit être démocratique.

Le CGTPAG fera parvenir aux collectifs locaux les comptes rendus de réunions et les lieux et dates des prochaines réunions. Les collectifs locaux s'engagent à désigner un ou plusieurs référents, à faire parvenir au CGTPAG un compte-rendu de leurs réunions, à porter à sa connaissance les dates et lieux de leurs prochaines réunions.

Les collectifs locaux peuvent envoyer des représentants aux réunions du CGTPAG. Des représentants de celui-ci peuvent participer aux réunions des collectifs locaux.

Les collectifs locaux disposeront des informations nécessaires pour pouvoir contacter les organisations membres du CGTPAG. Lequel aura à sa disposition la liste régulièrement mise à jour des adhérents des collectifs locaux avec les informations nécessaires pour pouvoir les contacter.

Le CGTPAG contribuera au fonctionnement de chaque collectif local en faisant parvenir à ses membres ses informations (lettre d'informations, agenda, ...).

Les objectifs du CGTPAG

Le collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise (CGTPAG) mène une campagne de long terme en faveur de la gratuité des transports publics dans l'agglomération grenobloise. Il veut mener le débat avec la population et créer un mouvement d'opinion à même de convaincre les responsables politiques et sociaux de la nécessité d'instaurer la gratuité des transports publics dans l'agglomération grenobloise.

Pourquoi la gratuité des transports publics ?

- Parce que c'est une mesure sociale, écologique et de santé publique ;
- Parce qu'il y a urgence ;
- Parce que c'est possible.

C'est une mesure sociale parce que les politiques d'austérité menées depuis une trentaine d'années font que beaucoup de familles sont en difficulté pour faire face à leurs frais de transports. Créer du lien social ; mieux partager la Ville, favoriser la mobilité pour mieux la vivre ; éviter l'assignation à résidence et la ségrégation spatiale, avoir à cœur la défense du service public et refuser la libéralisation et mise en concurrence des transports en commun, défendre le statut des salariés des transports en commun et la qualité du service rendu aux usagers : tout cela constitue des enjeux de société. Une tarification différenciée selon les situations et les revenus (*«tarification sociale et solidaire»*, ...) n'apporte pas une réponse satisfaisante à ces exigences. De plus, elle conduit à opposer entre elles des catégories de population. Seule la gratuité des transports, jointe à une offre de qualité, est à même d'y répondre. Notre objectif est que l'accès à des transports publics de qualité et gratuits devienne un nouveau droit pour toutes et tous.

C'est une mesure écologique et de santé publique parce que la gratuité des transports publics incite fortement à réduire l'utilisation de la voiture, forte émettrice de GES (gaz à effet de serre), laquelle a un impact mesuré et incontestable sur la qualité de l'air. Et de plus, sur la qualité de vie (moins de stress, plus d'espaces verts, plus de lien social, partage apaisé de la Ville). Le transport est le premier secteur d'émission de GES (environ 30 % des émissions en France). De fait, la gratuité des transports publics serait une contribution importante à la lutte contre le réchauffement climatique.

Il y a urgence car il ne se passe pas de mois sans que soient rendus publics des rapports alarmants sur les conséquences de la pollution atmosphérique, ou sur l'état de la Planète.

C'est possible. Rappelons que les transports publics sont déjà financés très largement par les collectivités locales et les entreprises (« Versement transport » auquel elles sont astreintes) de l'agglomération grenobloise, agglomération riche s'il en est. La gratuité peut être financée par une contribution plus importante des entreprises et un accroissement des ressources publiques via une refonte nécessaire de la fiscalité pour la rendre plus juste socialement.

C'est une question de volonté politique !

Si rien n'est fait pour favoriser une utilisation plus importante des transports publics, le bilan économique global sera plus élevé que le prix à payer pour instaurer la gratuité.